

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/COMTD/IF/35

17 septembre 1998

(98-3540)

Comité du commerce et du développement
Cadre intégré pour l'assistance technique
liée au commerce

Original: anglais

ÉVALUATION DES BESOINS D'ASSISTANCE TECHNIQUE LIÉE AU COMMERCE PRÉSENTÉE PAR LE BHOUTAN

RÉPONSES INTÉGRÉES DE LA BANQUE MONDIALE, DU CCI, DE LA CNUCED, DU FMI, DE L'OMC ET DU PNUD¹

BHOUTAN

¹ Publié conformément aux dispositions du paragraphe 5 e) du Cadre intégré pour l'assistance technique liée au commerce (WT/LDC/HL/1/Rev.1).

ÉVALUATION DES BESOINS D'ASSISTANCE TECHNIQUE LIÉE AU COMMERCE PRÉSENTÉE PAR LE BHOUTAN

A. POLITIQUE COMMERCIALE

Politique de base

i) La privatisation offre au secteur privé national de vastes possibilités de jouer, dans toute la mesure du possible, un rôle prépondérant dans les entreprises commerciales et industrielles.

a) Privatisation des activités commerciales: outre le commerce intérieur, la privatisation vise le commerce avec l'Inde, le Bangladesh et d'autres pays. À cet égard, les seules exceptions concernent la Société alimentaire du Bhoutan (FCB) et la Société nationale de commerce extérieur du Bhoutan (STCB). La Société alimentaire du Bhoutan est plutôt un organisme de service public qui fournit ou supervise la fourniture de denrées alimentaires de base à des prix équitables, remédie aux pénuries, assure la sécurité alimentaire et achète certains produits contingentés et subventionnés en provenance de l'Inde. La Société nationale de commerce extérieur du Bhoutan est avant tout un organisme gouvernemental d'achat qui s'occupe notamment de produits rares ou sensibles tels que les explosifs, les aciers spéciaux et certaines matières premières utilisées dans l'industrie. Toutefois, à la mi-1997, 49 pour cent de son capital social ont été vendus au secteur privé et la direction est en passe d'être privatisée avec la vente de participations additionnelles.

b) Privatisation des entreprises industrielles: les actions détenues par l'État dans la plupart des entreprises industrielles créées précédemment ont été privatisées afin d'offrir des possibilités supplémentaires au secteur privé. L'État a conservé des participations modestes soit pour honorer des obligations contractuelles soit pour soutenir l'industrie compte tenu des difficultés que rencontre le secteur privé en matière d'investissement.

c) Privatisation du secteur des transports et communications:

- privatisation des services de cars et de camions. La Direction de la sécurité routière et des transports terrestres du Ministère de la communication réglemente et soutient ces activités;
- privatisation des travaux de construction et d'entretien des routes. L'État sous-traite ces travaux au secteur privé. La Division des travaux publics réglemente et soutient ces activités;
- libéralisation de la vente du matériel de télécommunications installé chez les clients. Le Ministère du commerce et de l'industrie délivre des licences aux vendeurs et la Division des télécommunications homologue le matériel. Ces modalités vont changer lorsque les projets de loi relatifs aux télécommunications auront été adoptés. Un organe de réglementation distinct, au sein du Ministère de la communication, sera chargé de l'octroi des licences et de l'homologation. Dans le courant de cette année, la Division des télécommunications, qui est actuellement une administration, sera transformée en une société d'État responsable de l'exploitation des télécommunications.

- d) Les actions des sociétés quelles qu'elles soient, y compris celles détenues par l'État, ne peuvent être vendues que par l'intermédiaire de la Bourse royale du Bhoutan (BRB) et l'achat d'actions est réservé aux citoyens bhoutanais.
- e) Toutes les activités touristiques sont en mains privées et l'Office national du tourisme du Bhoutan joue uniquement un rôle de supervision et de réglementation.
- f) Une part substantielle du budget de l'État consacré à la mise en valeur des ressources humaines est affectée au secteur privé.
- g) L'État fournit un soutien financier et matériel à la Chambre de commerce et d'industrie du Bhoutan, organisme purement privé qui cherche à promouvoir les intérêts du secteur privé, et qui le représente dans le dialogue avec le gouvernement.
- h) Le Bhoutan a cherché à créer un environnement favorable au développement du secteur privé par le biais d'instruments juridiques comme la Loi sur les sociétés de 1989, la Loi sur la gestion des mines et des minerais de 1995 et le Règlement douanier de 1996. D'autres lois visant à favoriser le développement du secteur privé sont en préparation.
- i) Une Loi sur la sécurité routière et les transports a été adoptée en 1997; elle permet au secteur privé de fournir des services de transport à caractère commercial.
- ii) Fourniture de courant bon marché aux consommateurs (ménages, agriculture et industries). Le gouvernement a fixé le tarif de l'électricité à 0,60 ngultrum par Kwh (39,80 Nu=1\$EU) pour aider les industries nationales. (Le tarif actuel à l'exportation vers l'Inde est de 1,00 NU par Kwh). Toutefois, la construction et la gestion des grandes centrales électriques sont assurées par l'État car cela exige d'énormes investissements et seul l'État peut obtenir des subventions et des prêts consentis à des conditions de faveur par des donateurs comme l'Inde, l'Autriche et le Japon. De même, l'État est mieux placé pour acquérir des superficies importantes et protéger les bassins versants forestiers, notamment dans l'environnement fragile de l'Himalaya.
- iii) La création de petites zones industrielles dotées de tous les aménagements de base à usage collectif tels que l'eau, l'électricité et les routes, pour des loyers minimums.
- iv) À l'exception des industries stratégiques, le secteur privé peut investir dans toutes les industries de fabrication, de transformation et de services, y compris sous contrat.
- v) Afin d'atteindre les objectifs d'un développement régional équilibré et par souci de sécurité, on encourage les entreprises à s'installer à une certaine distance des zones frontalières internationales, (à 3 km au moins). Ailleurs, les entrepreneurs peuvent choisir librement leur emplacement en se conformant aux prescriptions liées à l'environnement et aux autorisations accordées par les collectivités locales.
- vi) Dans la mesure du possible, toutes les industries doivent être privées; toutefois, si les investissements nécessaires sont trop importants ou s'il y a d'autres problèmes que le secteur privé a des difficultés à résoudre, l'État peut intervenir dans les premières étapes.
- vii) En principe, les moyennes et grandes industries ne doivent pas dépasser un ratio dettes/fonds propres de 2:1, mais les établissements financiers peuvent accorder des dérogations.

viii) Compte tenu de la politique de développement durable adoptée par le gouvernement, le point de vue des organismes ci-après pour les activités indiquées en regard est dûment pris en considération:

a)	Bois	Division des services forestiers, Ministère de l'agriculture
b)	Minerais	Division de la géologie et des mines, Ministère du commerce et de l'industrie
c)	Produits agricoles	Ministère de l'agriculture
d)	Devises	Ministère des finances/Administration monétaire royale
e)	Environnement	Commission nationale de l'environnement
f)	Recrutement de main-d'œuvre étrangère	Ministère de l'intérieur
g)	Établissements industriels	Division de l'industrie et administration des dzongkhag (districts)

a) Quels sont les secteurs qui, à votre avis, ont un potentiel d'exportation inexploité ou sous-exploité?

L'énergie hydraulique et les industries consommatrices d'énergie, les industries chimiques et à base de minerais, les industries horticoles, les industries basées sur les ressources forestières telles que l'artisanat, les teintures et pigments, l'herboristerie et les industries aromatiques. Des perspectives intéressantes pourraient se présenter pour l'industrie électronique et les industries de services de même que pour l'industrie électronique à l'exportation. Le conditionnement doit être amélioré pour répondre aux exigences des clients étrangers.

b) Pourriez-vous définir le point de vue de votre pays concernant les raisons des changements qui ont pu intervenir dans la structure et l'orientation des courants d'échange (exportations et importations)?

La structure et l'orientation des exportations et des importations figurent à l'annexe A. Parmi les facteurs qui ont contribué à modifier la structure et l'orientation des exportations, on peut mentionner l'électricité bon marché et l'ouverture du marché du Bangladesh. Récemment, le mouvement de libéralisation en Inde et dans le reste du sous-continent, y compris au Bhoutan, a entraîné une diversification des importations. La croissance des investissements publics, qui nécessitent des matériels variés et perfectionnés a amené le Bhoutan à diversifier ses sources d'importations en achetant à d'autres pays que l'Inde, son partenaire traditionnel.

c) Quels ont été tout récemment les objectifs de la politique commerciale par rapport à ce qu'ils étaient il y a une vingtaine d'années?

La politique commerciale a pour objectif d'augmenter les recettes d'exportation en encourageant les industries à vocation exportatrice. L'accent est mis sur le développement du secteur privé national tant pour les importations que pour les exportations. Le régime des importations a été

considérablement libéralisé depuis environ une année pour s'adapter aux tendances de la région; la situation était fort différente il y a deux décennies.

Objectifs de la politique commerciale du VIIIème Plan quinquennal (1997/98 - 2002/03):

- i) Accroître la contribution du secteur commercial à l'économie nationale en favorisant le commerce national et international avec la participation accrue du secteur privé par la création d'un environnement favorable.
- ii) Accroître durablement les échanges commerciaux et réduire progressivement le déficit commercial.
- iii) Diversifier les exportations en recherchant et en mettant au point des produits exportables pour permettre une croissance durable des exportations et assurer leur compétitivité.

d) Quels sont les ministères chargés des questions de politique commerciale, y compris l'élaboration, la mise en œuvre, les moyens d'application et la surveillance? Comment se fait la coordination? Quels sont les rôles respectifs des ministères compétents (en particulier pour ce qui est des politiques tarifaires et autres politiques touchant directement les exportations et les importations de marchandises et de services)?

Le Ministère du commerce et de l'industrie (MCI) élabore la politique commerciale en concertation avec les ministères compétents lors de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'application de ladite politique. En concertation avec le MCI, le Ministère des finances détermine la politique de change et la politique tarifaire qui sont approuvées par le Cabinet. La Commission de planification est le principal organe interministériel responsable d'élaborer et de coordonner toutes les questions concernant le développement économique.

e) Comment le secteur privé et les établissements universitaires sont-ils associés à l'élaboration et à la conduite de la politique commerciale?

La Chambre de commerce et d'industrie du Bhoutan tient une assemblée générale annuelle à laquelle participent les secrétaires de district et les représentants de divers ministères. Lors de ces réunions, les vues du secteur privé sont regroupées, puis elles sont prises en compte dans l'élaboration de la politique commerciale. Pour le moment, aucun établissement universitaire n'y est associé, aucun d'entre eux n'ayant jusqu'à présent manifesté d'intérêt.

f) Quelles sont les institutions de votre pays qui peuvent jouer un rôle dans la mise en œuvre d'un projet lié au commerce au niveau local? Indiquez leurs rôles respectifs.

Les bureaux régionaux du commerce et de l'industrie du MCI en coordination avec l'administration des Dzongkhag (districts), le représentant local de la Chambre de commerce et d'industrie du Bhoutan et au niveau local, le *Gewog Yargey Tschokchungs* (Comité de développement de quartier) pourraient mettre en œuvre de tels projets.

g) Quelles sont les principales lois et réglementations en matière de politique commerciale - à l'exportation et à l'importation? Veuillez donner une brève description de chacune.

- Règles et règlements relatifs aux patentes commerciales - Ils énoncent les conditions et les critères généraux appliqués pour l'octroi d'une licence commerciale et l'exercice d'une activité commerciale dans le pays.

- Règlement relatif aux exportations et aux importations. Il définit essentiellement le cadre et les procédures régissant l'exportation et l'importation de marchandises et précise les produits dont l'exportation ou l'importation est soumise à restrictions.
- Règlements tarifaire et non tarifaire - Il définit la structure de base des contrôles douaniers et les procédures simplifiées pour la lutte contre la fraude fiscale et l'application des interdictions et restrictions.
- Réglementation des changes - Elle définit les modalités d'obtention de devises pour régler les importations et les conditions à satisfaire pour s'en procurer.
- Accord de libre-échange avec l'Inde et le Bangladesh.
- Accord sur l'Arrangement commercial préférentiel de l'Asie du Sud.

h) Quels sont les principaux instruments de la politique commerciale à l'exportation et à l'importation? Veuillez préciser (par exemple, pour les restrictions à l'importation, les questions pourraient être les suivantes: Quels sont les produits assujettis à des interdictions d'importer? Quels sont les produits assujettis à des restrictions quantitatives à l'importation? Quelles sont les prescriptions en matière de licences? etc.; Quel est le taux de droit le plus élevé actuellement en vigueur? Existe-t-il des droits d'accise, d'autres taxes "intérieures" dont le taux est différent pour les produits importés, ou pour des types de produits principalement importés?).

Politique d'exportation

L'idée maîtresse de la politique d'exportation du Bhoutan est de diversifier les exportations de marchandises et de services afin d'accroître les recettes en devises. Cette politique vise donc à favoriser la création d'emplois, à rechercher de nouveaux produits exportables, à trouver de nouveaux marchés, etc. On s'efforce de maintenir la qualité des exportations traditionnelles et nouvelles et d'assurer leur compétitivité sur le marché international. Le gouvernement a libéralisé le régime des changes et du commerce. Il n'existe pas de restrictions de change pour les paiements ou les transferts concernant les transactions avec l'Inde. Pour aider les exportateurs éventuels à faire des études de marché, etc. on leur fournit des devises moyennant paiement de la contre-valeur en monnaie locale. Tout citoyen bhoutanais peut entreprendre une activité d'exportation après avoir obtenu une licence d'exportateur qui est uniquement destinée à l'enregistrement et à l'administration des impôts sur le revenu et dont la délivrance est quasi automatique. Les importations d'installations et de machines industrielles sont totalement exonérées de droits et les importations de matières premières en provenance de pays autres que l'Inde sont assujetties à un droit d'entrée minimale. Conformément à l'Accord de libre-échange, les importations de matières premières en provenance d'Inde sont exemptées de tous droits et impositions.

Les exportations de produits finis bhoutanais sont libres de droits et prélèvements. Pour encourager la transformation des ressources naturelles, le Bhoutan perçoit un droit sur les exportations de bois (10 pour cent de la valeur) et de certains produits agricoles tels que les oranges (500 Nu/t), les pommes (500 Nu/t) et la cardamome (3 000 Nu/t).

Politique d'importation

Le gouvernement du Royaume du Bhoutan s'est lancé dans une politique économique progressiste de libéralisation progressive des secteurs commercial, industriel et financier en vue d'encourager et de faciliter le développement du secteur privé. La politique d'importation a donc été

libéralisée grâce à une simplification des règles et des procédures et à une réduction sensible des droits d'importation. Tout citoyen bhoutanais peut avoir une activité de commerce extérieur après avoir obtenu la licence de commerce et d'importation nécessaire. Cette autorisation a uniquement pour but d'identifier les hommes d'affaires privés et est essentiellement utilisée à des fins d'enregistrement, d'imposition et de transit. Elle est délivrée automatiquement et en toute transparence. Depuis l'introduction du nouveau règlement douanier et du nouveau tarif douanier en septembre 1996, il n'y a plus de restrictions quantitatives à l'importation. Selon la liste des restrictions, les articles dont l'importation est interdite sont les armes, les munitions et explosifs, les drogues, la faune et la flore et certains produits chimiques. Les taux de droits vont normalement de 0 à 30 pour cent, le taux le plus élevé (100 pour cent) étant appliqué au tabac et aux produits alcoolisés. Les droits d'accise s'appliquent uniquement aux alcools produits dans le pays. Les droits de douane ne s'appliquent pas aux importations en provenance de l'Inde, conformément à l'Accord de libre-échange conclu entre les deux pays, et par conséquent une taxe allant de 0 à 50 pour cent (pour le tabac et les alcools) est prélevée sur les ventes intérieures. La taxe sur l'exportation de produits agricoles tient lieu d'impôt sur le revenu et n'est pas un droit d'exportation.

i) Si vous êtes Membres de l'OMC ou si vous avez engagé la procédure d'accession, quelles sont les dispositions prises par votre pays pour se conformer aux Accords de l'OMC?

Comme nous connaissons mal les Accords de l'OMC, nous envisageons de participer aux travaux de l'OMC en qualité d'observateur afin de mieux comprendre les dispositions des Accords et d'évaluer leur incidence.

j) Le cadre de l'OMC est-il familier :

- **aux institutions gouvernementales et paragouvernementales?**
- **au secteur privé?**

Le gouvernement de même que le secteur privé ne connaissent pas bien le cadre de l'OMC.

k) De quelle assistance technique avez-vous besoin pour pouvoir vous conformer aux Accords de l'OMC?

- Création au sein des ministères compétents d'unités ou de centres de coordination pour mener à bien les travaux relatifs aux Accords de l'OMC. Cela permettra, entre autres, de respecter les obligations de notification et autres obligations découlant des Accords de l'OMC.
- Formation pour renforcer les capacités humaines et institutionnelles des pouvoirs publics et du secteur privé.

l) Dans quels domaines spécifiques des Accords de l'OMC avez-vous besoin d'une assistance technique (par exemple accès aux marchés, agriculture, règles (pratiques antidumping, subventions, licences d'importation, règles d'origine, sauvegardes, etc.), OTC et SPS, services, ADPIC)?

Dans tous les domaines, une formation concernant la politique commerciale dans le cadre de l'OMC et les conditions à respecter, selon le document WT/LDC/HL/1 daté du 10 octobre 1997, serait très utile.

m) Comment évaluez-vous vos capacités actuelles en matière d'analyse commerciale et de négociations, tant multilatérales que bilatérales, dans des domaines déjà couverts par les

Accords de l'OMC et dans d'autres domaines liés au commerce, par exemple la politique de la concurrence et le commerce et l'environnement?

Les capacités actuelles sont très limitées en raison du manque d'administrateurs qualifiés et d'autres blocages institutionnels. Il convient donc de mettre en œuvre des programmes d'orientation en vue de renforcer les capacités.

B. OBSTACLES À L'EXPANSION DU COMMERCE

Les obstacles au commerce, y compris les problèmes sur les marchés d'exportation, l'infrastructure, les capacités humaines, les blocages institutionnels, les problèmes de financement du commerce et les lacunes en matière d'information commerciale, peuvent empêcher un pays moins avancé de tirer pleinement parti des possibilités des échanges commerciaux.

Contraintes au plan de l'offre, y compris les blocages institutionnels

a) Quels sont les principaux éléments qui bloquent le développement d'une capacité soutenue d'exportation de marchandises et de services (par exemple facilitation du passage en douane, taux de fret, gestion de la qualité, élimination des procédures juridiques et administratives compliquées, manque de personnel qualifié, accès aux facteurs de production importés à des prix internationaux, ou insuffisance des services de télécommunications ou de transport, des installations portuaires, etc.)?

- **Les pays sans littoral peuvent être confrontés à des problèmes additionnels, par exemple s'ils doivent utiliser pour exporter leurs produits des systèmes de transport et des services portuaires coûteux ou peu fiables. Si tel est le cas pour votre pays, veuillez indiquer quels sont ces problèmes. De quel type d'assistance technique auriez-vous besoin pour les régler?**

À l'instar d'autres pays sans littoral, le Bhoutan rencontre de nombreux problèmes de transport de marchandises à l'exportation et à l'importation à travers les pays de transit. S'il ne fait aucun doute que l'Accord de libre-échange conclu avec le gouvernement indien a largement facilité le commerce du Bhoutan, des améliorations sont toujours possibles.

Parmi les blocages rencontrés, nous citerons:

- Les problèmes de distance: en raison de l'absence de littoral et de la situation isolée du Bhoutan, la plupart des recettes d'exportations en devises fortes, en particulier dans le cas des produits horticoles, sont actuellement limitées sur le plan géographique et sont saisonnières. Ces produits périssables sont le plus souvent chargés directement depuis les vergers et acheminés par la route vers les marchés. En cas d'incident imprévu dans le pays de transit, il y a de fortes chances que ces marchandises ne parviennent à destination. En outre, des retards inutiles et des manutentions répétées en cours de route aux divers postes douaniers entraînent une détérioration de leur qualité. Le transport par avion est trop coûteux.
- Les coûts élevés: il est indispensable d'assurer les marchandises exportées et importées. Dans le cas du Bhoutan, les compagnies étrangères n'assurent les marchandises que jusqu'à Calcutta (Inde). L'assurance entre Calcutta et le Bhoutan doit être contractée séparément ce qui renchérit le coût de la couverture. En outre, il faut recourir à des agents en douane et des transitaires dans les ports des pays de transit ce qui entraîne des coûts supplémentaires. Les retards dans les ports maritimes ou les centres douaniers à l'intérieur des pays, qui sont plus ou moins habituels

aujourd'hui, risquent d'entraîner des frais d'entreposage, des surestaries et des taxes pour les retards dans la remise des documents qui augmentent encore les coûts. Le coût du fret aérien pour les exportations est relativement élevé.

- Les retards et les incertitudes concernant les délais et la documentation: avec les modalités de transport généralement employées, les marchandises sont fréquemment retenues dans les ports maritimes (Calcutta, par exemple) ou dans les centres douaniers intérieurs en raison de l'absence de certains documents (comme les connaissements maritimes ou les factures commerciales), d'irrégularités mineures dans la documentation, de l'absence de moyens de transport pour aller plus loin, de conflits du travail et autres.

Tout cela porte préjudice à notre réputation en tant que pays exportateur, décourage les importateurs d'acheter au Bhoutan, et accroît le coût total. Par exemple, le transport entre Calcutta et le Bhoutan des marchandises exportées et importées prend en moyenne plus de dix jours.

- Le manque de main-d'œuvre qualifiée: le Bhoutan possède un important potentiel d'exportation inexploité dont le secteur privé n'a pas pu tirer profit, en partie à cause de son manque d'expérience et de connaissances en matière de contrôle de la qualité, d'études de marché etc.
- La gestion de la qualité: nous sommes en mesure de produire des produits d'exportation, mais un des principaux problèmes que nous rencontrons est d'assurer la qualité et l'uniformité de certains de nos produits. C'est pourquoi il a été difficile d'accéder à de nouveaux marchés, les produits ne pouvant être compétitifs en termes de qualité et de prix.
- Le manque d'information sur les marchés d'exportation.
- L'insuffisance du financement des exportations.

Une assistance technique est nécessaire pour:

- i) La création de terminaux au Bhoutan;
- ii) la formation pour la gestion de ces terminaux;
- iii) la recherche de produits exportables sur la base d'études de marché;
- iv) la création d'un institut de contrôle et de gestion de la qualité;
- v) la promotion des exportations.

b) Y a-t-il des blocages institutionnels susceptibles de nuire à la bonne marche des politiques commerciales de votre pays? Veuillez donner des détails. Par exemple, quels sont les problèmes signalés par les différents acteurs, à savoir les exportateurs, les producteurs, les fournisseurs de services (banques, compagnies d'assurance, service de contrôle de la qualité, transporteurs, etc.), les associations professionnelles et les ministères? Ces problèmes paraissent-ils se poser principalement dans les domaines suivants:

i) Ressources humaines

Le ministère manque de personnel qualifié capable d'analyser les tendances des exportations et des importations et de faire des projections sur lesquelles fonder les mesures à prendre à l'avenir. Par ailleurs, l'esprit d'entreprise est encore peu développé et les entrepreneurs manquent d'expérience,

d'informations et de qualifications techniques pour faire du commerce extérieur dans le nouvel environnement commercial.

ii) Gestion de l'institution

Jusqu'à présent, notre conception de la promotion des échanges commerciaux a été plutôt ponctuelle, secteur par secteur ou produit par produit. Il n'existe pas de centre de coordination permettant d'adopter systématiquement une approche intégrée. Le Conseil de développement des exportations qui a brièvement fonctionné au début des années 90 n'existe plus.

iii) Ressources financières et matérielles

L'impossibilité d'obtenir tous les financements nécessaires, tant des établissements financiers sous forme de prêts que de l'État sous forme d'incitations et de subventions, a entravé la croissance des exportations.

iv) Transports et communications

Les raccordements par téléphone et par télécopie sont suffisants et il est prévu de les améliorer dans un proche avenir, mais nous manquons de moyens de communication modernes comme le courrier électronique et l'accès à l'Internet. De plus, en raison de la topographie, le transport est très coûteux et n'est pas assez développé.

c) Quels sont les principaux éléments qui bloquent la diversification des exportations?

- i) Faiblesse de la production car les matières premières sont disséminées et leur exploitation est peu rentable dans la plupart des cas;
- ii) manque d'information sur les marchés;
- iii) coût élevé du transport;
- iv) connaissance insuffisante des ressources disponibles;
- v) manque de produits de qualité;
- vi) absence de législation en matière de contrôle de la qualité et de normes alimentaires;
- vii) manque d'infrastructures et notamment de laboratoires;
- viii) manque de capitaux et de technologie.

d) Si l'investissement dans la production de marchandises et de services est insuffisant, quelles en sont les principales raisons? Veuillez préciser (par exemple contraintes structurelles, difficultés pour attirer l'investissement étranger, développement limité des entreprises, financement, manque de techniques appropriées, etc.).

- i) Financement insuffisant;
- ii) sous-développement de l'infrastructure;
- iii) manque de technologies appropriées;
- iv) développement limité des entreprises dû à l'inexpérience du secteur privé.

e) Existe-t-il une politique nationale visant à encourager les possibilités d'investissement lié à l'exportation? Veuillez préciser. Quelles sont les dispositions prises pour examiner, élaborer et négocier les arrangements contractuels avec les investisseurs étrangers?

Le partenariat avec l'étranger ou la collaboration technique dans des entreprises industrielles doivent être autorisés par le Ministère du commerce et de l'industrie. Cette collaboration est examinée au cas par cas en fonction des besoins en matière de compétences, de connaissances techniques et de capitaux.

Toutefois, dans ce contexte, les autorités ont une attitude prudente pour des raisons sociales, politiques et écologiques et en raison de la nécessité d'accueillir une importante main-d'œuvre étrangère dans la plupart des cas.

f) Quels sont les principaux obstacles au transfert, au développement et à l'acquisition de technologies? Existe-t-il une politique/stratégie nationale dans ce domaine? Veuillez préciser.

Le Bhoutan n'a pas de politique/stratégie nationale dans ce domaine et cela entrave le transfert, le développement et l'acquisition de technologies. Les autres obstacles dans ce domaine sont notamment le manque d'accès aux moyens de financement pour investir dans les technologies appropriées, le manque de cadres qualifiés, l'étroitesse du marché intérieur limité et l'insuffisance des infrastructures matérielles. Les capacités d'évaluation et de prévision concernant la technologie font également défaut. Le gouvernement ne sous-estime pas l'importance de la technologie et a l'intention de renforcer les capacités institutionnelles dans ce secteur, l'objectif étant d'acquérir des technologies permettant d'économiser de la main-d'œuvre.

g) Quels sont vos besoins d'assistance, technique ou autre, pour atténuer les contraintes au plan de l'offre?

Promotion des échanges commerciaux et services de soutien au commerce

La promotion des échanges commerciaux comprend un ensemble intégré de services techniques et financiers destinés à améliorer la compétitivité globale des entreprises et donc à faciliter leur participation au commerce international.

- i) Mise en valeur des ressources humaines;
- ii) constitution d'une base d'informations au sein du Ministère et développement du réseau d'information commerciale, y compris l'équipement des centres de coordination et autres centres de référence en ordinateurs, CD-ROM pour collecter/diffuser des informations, et accès à Internet;
- iii) renforcement de la capacité institutionnelle des ministères et organismes gouvernementaux concernés, en particulier le Ministère du commerce et de l'industrie;
- iv) recensement des ressources pouvant servir d'intrants pour des productions exportables;
- v) mise en place d'une infrastructure dans le domaine des communications;
- vi) autres modes et itinéraires de transport;
- vii) amélioration de la technologie pour accroître et diversifier la production et améliorer la qualité;
- viii) création d'un cadre institutionnel pour faciliter le transfert, le développement et l'acquisition de technologies appropriées.

h) Vos entreprises, petites et moyennes en particulier, ont-elles des difficultés à développer leurs exportations? Quels sont leurs problèmes dans les principaux secteurs d'exportation?

- i) Frais de transport élevés;
- ii) qualité médiocre des produits dans plusieurs cas;
- iii) méconnaissance des méthodes de production améliorées et des marchés d'exportation pour certains produits;
- iv) information insuffisante sur les marchés dans plusieurs cas.

Le principal problème vient du fait que la plupart des petites et moyennes entreprises ont des carences en matière de gestion, d'expérience, d'information, etc. même sur le marché intérieur. Elles

en sont encore au b a, ba du commerce et sont loin d'avoir assimilé pleinement les aspects complexes des échanges commerciaux et des finances. Ces carences sont encore plus marquées en ce qui concerne les échanges avec les marchés extérieurs sur lesquels elles sont très peu connues et ne possèdent donc pas les informations ou les contacts humains essentiels à ce commerce. Dans le cas des principaux secteurs d'exportation, à savoir les produits agricoles et les minéraux, l'absence de débouchés maritimes accroît les coûts et réduit la compétitivité. Les informations concernant la concurrence sur les marchés d'exportation sont lacunaires.

i) Quels sont les problèmes que rencontrent vos entreprises lorsqu'elles veulent obtenir des informations fiables et actualisées sur les possibilités d'exportation/importation?

Compte tenu de notre situation géographique, la plupart de nos exportations se font uniquement dans la sous-région, sur laquelle il existe peu de documentation. Les informations disponibles sont bien souvent dépassées ou leur véracité est douteuse et, jusqu'à présent, les efforts du gouvernement dans ce domaine sont restés limités. En outre, nous manquons d'infrastructures et de compétences institutionnelles pour obtenir, collecter, stocker, traiter et diffuser les informations commerciales en provenance de l'étranger par des moyens électroniques, comme l'Internet. La plupart des lacunes de l'information sur le commerce mondial pourraient être comblées en créant un pôle commercial dans le pays dans le cadre du Réseau mondial du commerce (GTNP) mis en place par la CNUCED.

j) Vos entreprises peuvent-elles offrir aux acheteurs étrangers des produits dont la conception, la qualité et le conditionnement sont acceptables au plan international? Dans la négative, quels sont les problèmes qui se posent?

Le Bhoutan produit plusieurs produits acceptables au plan international comme le carbure de calcium, le ferrosilicone, les panneaux de particules et de contreplaqué, les meubles, les alcools, les produits à base de fruits, les minéraux et le ciment. Quelques autres entreprises ont aussi un potentiel de production et d'exportation de produits acceptables sur le marché international, essentiellement des produits traditionnels: textiles tissés à la main, articles d'artisanat en bambou et en bois et, dans une certaine mesure, des fruits transformés.

L'exportation de fruits transformés n'a guère posé de problèmes, celle d'autres produits n'a rencontré qu'un succès limité. Cela est dû au fait que nous ne sommes pas en mesure d'adapter ces produits aux goûts des consommateurs sur le marché international car nous manquons d'expérience dans ces domaines. De plus, mise à part l'énergie hydroélectrique, nos exportations appartiennent essentiellement à la catégorie valeur élevée - volume faible.

k) À quels problèmes, autres que ceux qui concernent la politique commerciale, pensez-vous être confronté si vous envisagez de développer vos exportations de services (par exemple logiciels, tourisme)?

- Sous-développement de l'infrastructure;
- manque de technologies de pointe;
- insuffisance du financement à des conditions de faveur;
- pénurie de main-d'œuvre qualifiée.

l) Quels sont les problèmes techniques/professionnels rencontrés par les institutions de soutien aux échanges (par exemple le conseil de promotion des échanges commerciaux, la chambre de commerce, l'association des exportateurs, etc.) de votre pays pour fournir des services à des entreprises d'exportation/importation?

En l'absence d'un conseil de promotion des échanges commerciaux, la Division des échanges commerciaux du Ministère en fait office. Elle ne possède pas du personnel qualifié ni de l'infrastructure, notamment de moyens de communication modernes, nécessaires pour s'acquitter de cette responsabilité de manière efficace. La Chambre de commerce et d'industrie du Bhoutan n'a pas les fonds ni les compétences techniques nécessaires pour offrir beaucoup de services aux entreprises d'exportation/importation.

m) Quels problèmes et quels inconvénients les entreprises rencontrent-elles dans les achats internationaux et la gestion de leurs stocks?

La plupart des entreprises manquent d'informations concernant la disponibilité, les prix, les qualités, etc. des marchandises, de compétences et d'expérience, notamment en matière de négociation et de gestion, d'entrepôts/terminaux pour stocker les marchandises et en tenir l'inventaire, et d'accès au marché des produits consommables et des pièces détachées pour les télécommunications.

n) Quels sont les disponibilités et arrangements actuels en matière de facilités de financement des échanges (par exemple garanties de crédit à l'exportation, etc.)? Des carences ont-elles été signalées dans ce domaine?

Les établissements financiers, au nombre de quatre, offrent des services financiers mais leurs exigences constituent parfois un obstacle pour les commerçants.

o) Quels sont les principaux problèmes qui se posent pour améliorer les qualifications du personnel chargé de la gestion des exportations/importations dans vos entreprises commerciales? Existe-t-il des programmes de formation dans votre pays? Quelles sont les carences?

Les principaux problèmes sont l'insuffisance des établissements de formation, le coût élevé de la formation à l'étranger et le manque de spécialistes qualifiés et de technologie.

Le Service de l'artisanat et des petites et moyennes industries du Ministère organise des stages de formation dans lesquels sont enseignées les compétences de base telles que la gestion des stocks, les méthodes de production, la tenue des comptes, etc. Il convient d'élargir ces compétences afin de couvrir un plus grand nombre de domaines dans lesquels on aura besoin d'une assistance financière et technologique.

p) Votre service de représentation commerciale réussit-il à promouvoir activement votre commerce? Quelles sont les insuffisances?

Nous n'avons aucun service de représentation commerciale en dehors des ambassades, des missions permanentes et des bureaux de liaison des recettes et des douanes et de la Société nationale de commerce extérieur du Bhoutan à Calcutta. Le principal problème est le manque de fonds pour créer de tels services de représentation commerciale.

q) Veuillez décrire brièvement vos besoins d'assistance technique en matière de promotion des échanges commerciaux et de services de soutien.

- i) Mise en valeur des ressources humaines;
- ii) création d'une unité de promotion du commerce disposant d'un personnel formé;
- iii) renforcement de la Chambre de commerce et d'industrie du Bhoutan;
- iv) renforcement des programmes de formation pour le développement des compétences dans le secteur public et le secteur privé;
- v) amélioration des moyens de financement du commerce;

- vi) création d'installations pour les technologies de l'information, notamment un comptoir commercial;
- vii) création et renforcement de bureaux d'études et de développement et d'un institut/organisme de gestion de la qualité.

Accès aux marchés

r) Quels sont vos principaux problèmes d'accès aux marchés?

- Enclavement du Bhoutan;
- impossibilité de produire en quantités viables;
- coût élevé de la production et du transport;
- manque d'informations et de connaissances;
- qualité irrégulières des produits.

s) Quels problèmes ou obstacles spécifiques gênent le plus vos exportateurs, et dans quels pays les rencontrent-ils?

- Plus de 90 pour cent du commerce extérieur du Bhoutan se font dans la région de l'Asie du Sud et nos principaux marchés d'exportation sont l'Inde et le Bangladesh. Notre frontière avec l'Inde est ouverte et facilement pénétrable et toute instabilité politique dans les États frontaliers affecte gravement la bonne marche de nos exportations;
- obstacles non tarifaires qui rendent nos produits non compétitifs;
- exigences strictes en matière de qualité et de normes;
- obstacles techniques au commerce à l'avenir.

t) Arrangements commerciaux régionaux et sous-régionaux: veuillez indiquer les arrangements auxquels votre pays participe. Êtes-vous satisfait de la façon dont ils fonctionnent? Veuillez signaler les problèmes inhérents à chacun d'eux. Avez-vous des suggestions à faire sur la façon de régler ces problèmes?

Le Bhoutan a adhéré à l'Arrangement de commerce préférentiel de l'Asie du Sud qui est entré en vigueur en décembre 1995. Dans le cadre de cet Arrangement, trois séries de négociations sur les tarifs douaniers ont eu lieu jusqu'à présent et ont permis d'introduire des réductions produit par produit. Près de 2 000 produits ont déjà été examinés, mais leur commerce effectif n'a pas encore véritablement décollé car ils ne font pas l'objet d'échanges importants dans la région.

Lors du Sommet de Malé, il a été décidé que l'entrée en vigueur de la zone de libre-échange de l'Asie du Sud serait avancée à 2001 et l'on prend des mesures pour respecter cette date limite. Si l'Arrangement de commerce préférentiel de l'Asie du Sud n'a pas été aussi efficace que prévu, c'est peut-être dû au fait qu'il est encore récent, qu'il y a des problèmes politiques entre les États membres, que les échanges commerciaux de la plupart des pays membres se font en dehors de la région et que la plupart des pays membres produisent des produits d'exportation similaires.

u) Avez-vous des problèmes pour utiliser les systèmes de préférences existant en matière d'accès aux marchés, par exemple, le SGP, le SGPC? Veuillez indiquer la nature des problèmes inhérents à chacun d'eux.

Nous n'avons pas, jusqu'à présent, rencontré de problèmes car notre base d'exportation est encore très limitée et nous n'exportons pas beaucoup vers les pays qui adhèrent au SGP. En outre, le Bhoutan n'est pas membre du SGPC.

v) Quels sont vos besoins d'assistance technique en matière d'accès aux marchés?

- Analyse approfondie des problèmes actuels d'accès aux grands marchés d'exportation et des moyens de les surmonter;
 - études de marché sur l'artisanat bhoutanais et notamment les articles de bambou, les huiles essentielles, les substances et herbes aromatiques, les produits respectueux de l'environnement, les textiles, les teintures et les allumettes;
 - études sur l'augmentation des exportations bhoutanaises dans le cadre du Système généralisé de préférences (SGP);
 - recensement et, si nécessaire, adaptation des produits ayant un potentiel d'exportation, diversification des exportations/diversification des produits et prospection du marché;
 - aide à la commercialisation de nos produits;
 - renforcement des institutions et des méthodes de contrôle de la qualité.

C. ASSISTANCE TECHNIQUE

Une assistance technique est normalement offerte aux pays en développement et aux pays les moins avancés pour constituer ou renforcer leurs capacités humaines et institutionnelles, leur fournir des renseignements commerciaux et un soutien juridique lié au commerce, et améliorer leur capacité d'offre afin qu'ils puissent jouer un rôle actif dans le domaine des échanges multilatéraux.

a) Dans la mesure où ce type de renseignements est facilement disponible, pouvez-vous indiquer brièvement quelle assistance liée au commerce vous avez reçue au cours des cinq dernières années de sources bilatérales et multilatérales et quels projets/programmes sont actuellement envisagés dans ce domaine?

- i) Aide à la mise en valeur des huiles essentielles - PNUD (FAO);
- ii) modernisation du régime de la propriété intellectuelle - PNUD (OMPI);
- iii) promotion du développement humain durable par le biais de l'industrie artisanale - PNUD;
- iv) soutien à la commercialisation agricole - FAO;
- v) création d'une association des semences pour les entreprises publiques et privées dans la région Asie-Pacifique (Multi-pays) - FAO;
- vi) mission de programmation et conception de programmes pour une assistance pour les préparatifs de la SAARC - CCI, CNUCED, PNUD;
- vii) renforcement institutionnel du Ministère du commerce et de l'industrie - BAD;
- viii) projet de développement des échanges commerciaux - CEE - doit démarrer en mars 1998.

b) Veuillez résumer vos besoins d'assistance technique et autres en vous inspirant de la présente liste de questions. Veuillez les classer par ordre de priorité.

- i) Conseils, orientation et assistance au secteur privé afin de promouvoir la création d'industries manufacturières;

- ii) commercialisation de produits bhoutanais;
- iii) renforcement institutionnel et mise en valeur des ressources humaines au sein des ministères et des organismes gouvernementaux concernés, en particulier le Ministère du commerce et de l'industrie et ses institutions affiliées, pour qu'ils puissent s'acquitter efficacement des tâches relatives au respect des divers Accords de l'OMC;
- iv) développement des infrastructures matérielles, notamment de terminaux à marchandises;
- v) renforcement de la capacité institutionnelle pour l'élaboration et la mise en œuvre de la politique commerciale;
- vi) création d'unités de promotion des échanges commerciaux et de contrôle de la qualité;
- vii) études de marché sur l'artisanat bhoutanais (produits à base de bambou, huiles essentielles, substances et herbes aromatiques, produits respectueux de l'environnement, textiles, teintures et allumettes). Études sur le développement des exportations bhoutanaises dans le cadre du Système généralisé de préférences (SGP); recensement et, si nécessaire, adaptation des produits ayant un potentiel d'exportation;
- viii) diversification des exportations/diversification des produits et prospection du marché;
- ix) informatisation du Ministère, y compris la création d'un pôle commercial;
- x) renforcement de la capacité institutionnelle de la Chambre de commerce et d'industrie;
- xi) financement de missions de commercialisation de produits à l'étranger et participation à des foires commerciales internationales pour promouvoir l'industrie et les produits bhoutanais.

c) Si vous considérez les renseignements que vous avez pu fournir jusqu'ici en réponse aux questions figurant dans la présente liste, quels types de renseignements vous paraissent manquer encore ou pouvoir être affinés? Auriez-vous besoin d'une assistance technique pour fournir les renseignements manquants?

La plupart des aspects ont déjà été abordés.

d) Votre pays dispose-t-il de la capacité technologique et des ressources humaines nécessaires pour utiliser les nouveaux outils des technologies de l'information/de la communication tels que le CD-ROM, Internet, etc.? De quelle assistance auriez-vous besoin pour que votre pays puisse utiliser ces outils dans le contexte de la formation et, sur un plan plus général, dans celui du développement des échanges commerciaux?

Le Bhoutan dispose du matériel de base nécessaire pour l'utilisation du CD-ROM, mais il n'est pas encore équipé pour utiliser Internet. Une assistance est nécessaire dans les domaines suivants:

- i) Formation d'une main-d'œuvre qualifiée au moyen de séminaires, d'ateliers, etc.;
- ii) mise en place de moyens informatiques modernes;
- iii) facilitation de l'accès aux logiciels et infrastructures utiles pour le commerce.

**RÉPONSES INTÉGRÉES DE LA BANQUE MONDIALE, DU CCI,
DE LA CNUCED, DU FMI, DE L'OMC ET DU PNUD**

BHOUTAN

Besoins d'assistance technique identifiés dans le questionnaire	Organisation	Réponse
<p>En réponse à la question A k):</p> <p><u>Besoins d'assistance technique pour se conformer aux Accords de l'OMC</u></p>		
<p>Création d'unités ou de centres de coordination dans les ministères concernés pour mener à bien les travaux liés aux Accords de l'OMC. Cela permettra notamment de respecter pleinement les obligations de notification et les autres obligations découlant de l'OMC</p>		
<p>Formation destinée à améliorer les capacités humaines et institutionnelles au sein du secteur public et du secteur privé</p>	<p>OMC</p>	<p>Un séminaire national sera organisé en septembre 1998.</p> <p>Un fonctionnaire bhoutanais a suivi un stage de politique commerciale de trois semaines, au printemps 1998. Un autre stage aura lieu en 1999, auquel un fonctionnaire du Bhoutan sera invité.</p> <p>Des participants du Bhoutan seront aussi invités à des séminaires régionaux pour les PMA anglophones.</p>

Besoins d'assistance technique identifiés dans le questionnaire	Organisation	Réponse
En réponse à la question A l): <u>Besoins d'assistance technique pour se conformer aux Accords de l'OMC</u>		
Dans tous les domaines, une formation en matière de politique commerciale dans le cadre de l'OMC et conformément à ses critères, selon le document WT/LDC/HL/1 daté du 10 octobre 1997, serait très utile.	OMC	Voir A k).

Besoins d'assistance technique identifiés dans le questionnaire	Organisation	Réponse
<p>En réponse à la question A m):</p> <p><u>Évaluation des capacités actuelles en matière d'analyse commerciale et de négociations</u></p>		
<p>Les capacités actuelles sont très limitées en raison de l'absence d'administrateurs qualifiés et d'autres blocages institutionnels. Il convient donc de mettre en œuvre des programmes d'orientation pour renforcer ces capacités.</p>	<p>PNUD</p>	<p>Le Ministère du commerce et de l'industrie et la Chambre de commerce et de l'industrie du Bhoutan reçoivent une assistance du PNUD afin de renforcer leur capacité institutionnelle par le biais du Programme de développement du secteur privé (DSP) et du Projet de gestion et de mise en valeur des ressources humaines, exécutés par des institutions nationales. Dans le cadre du Programme DSP, une sous-composante sur la collaboration et les conseils en matière d'investissements étrangers pourra présenter au secteur privé quelques techniques de négociation avec les multinationales</p>
	<p>OMC</p>	<p>Des fonctionnaires bhoutanais sont invités à suivre des stages de politique commerciale de courte durée organisés en 1998 et 1999, à l'intention des PMA et qui comprennent un module sur les techniques de négociation multilatérale.</p>

Besoins d'assistance technique identifiés dans le questionnaire	Organisation	Réponse
En réponse à la question B g): <u>Besoins d'assistance technique pour atténuer les contraintes au plan de l'offre</u>		
Mise en valeur des ressources humaines (DRH)	CCI	Voir ci-dessous.
	PNUD	Le Programme de développement du secteur privé (DSP) et le Projet de gestion et de mise en valeur des ressources humaines permettront d'aborder certaines de ces préoccupations. Voir A m).
	Banque mondiale (OMPI)	La Banque mondiale fournit une assistance pour évaluer le régime de la propriété intellectuelle et la capacité du gouvernement à le mettre en œuvre de manière efficace. (exécuté par l'OMPI)
Création d'une base d'informations au sein du Ministère et développement du réseau d'information commerciale notamment en équipant les centres de coordination et autres centres de référence avec des ordinateurs, des CD-ROM pour la collecte et la diffusion des informations et des accès à Internet	FMI	Une mission sur la comptabilité nationale doit se rendre au Bhoutan et pourrait également s'occuper des statistiques commerciales.
	CCI	Voir ci-dessous. En outre, le Ministère recevra des informations sur les prix et les tendances actuels du marché pour certains produits par le biais du Service d'information sur les marchés.
	CNUCED	Des CD-ROM TRAINS continueront d'être fournis.

Besoins d'assistance technique identifiés dans le questionnaire	Organisation	Réponse
Question B g) (suite):	PNUD	La base de données et les informations sur les activités du Centre de promotion de l'esprit d'entreprise du Ministère du commerce et de l'industrie, créé dans le cadre du projet de développement de l'artisanat et des petites et moyennes industries vont être développées et seront intégrées dans le Programme de développement du secteur privé (DSP). Du matériel sera fourni dans le cadre du programme et du projet. Au début, on utilisera un Intranet à l'échelle nationale.
	Banque mondiale	Voir ci-dessus.
Renforcement de la capacité institutionnelle des ministères et des organismes gouvernementaux concernés, notamment le Ministère du commerce et de l'industrie (MCI).	PNUD	La capacité du MCI sera renforcée par une formation et des services consultatifs dans le cadre du Programme de développement du secteur privé (DSP).
	Banque mondiale	Voir ci-dessus.
	CCI/ CNUCED	Une mission de programmation du CCI est prévue au second semestre de 1998. Les domaines d'intervention proposés, qui ont déjà été définis sur la base de l'évaluation des besoins actuelle, comprennent la mise en valeur des ressources humaines, le renforcement institutionnel, l'information commerciale et les activités de développement des produits et des marchés. La CNUCED est prête à y participer conjointement. On recherchera des synergies avec le programme DSP en cours, financé par le PNUD, et le projet PNUD de développement de l'artisanat et des petites et moyennes industries.
Recensement des ressources pouvant servir d'intrants pour des produits d'exportation		
Développement de l'infrastructure des communications		
Autres modes et itinéraires de transport	CNUCED	Une étude peut être entreprise dans le cadre du programme relatif à l'enclavement.*

* Financement demandé.

Besoins d'assistance technique identifiés dans le questionnaire	Organisation	Réponse
Question B g) (suite): Amélioration de la technologie en vue de l'accroissement et de la diversification de la production et du développement de la qualité.		
Création d'un cadre institutionnel qui facilitera le transfert, le développement et l'acquisition de technologies appropriées.		.
Création de terminaux pour marchandises	PNUD	Dans le cadre du Programme de développement du secteur privé (DSP), une étude de faisabilité sera entreprise concernant la création d'un terminal et d'entrepôts. Un financement sera demandé pour la construction de l'infrastructure.
Formation à la gestion du terminal	CNUCED	Cela peut être entrepris dans le cadre du programme TRAINMAR.* On recherchera des synergies avec le PNUD. Voir ci-dessus.
Identification de produits ayant un potentiel d'exportation, sur la base d'études de marché	CCI	La possibilité d'entreprendre l'étude sur l'offre du pays sera examinée lors de la mission de programmation du CCI déjà mentionnée.
	PNUD	Dans le cadre du Projet de développement de l'horticulture intégrée, des activités sont prévues pour valoriser les produits ayant un potentiel d'exportation.
Création d'un institut de contrôle et de gestion de la qualité		

* Financement demandé.

Besoins d'assistance technique identifiés dans le questionnaire	Organisation	Réponse
En réponse à la question B q): <u>Besoins d'assistance technique en matière de promotion des échanges commerciaux et de services de soutien</u>		
i) Mise en valeur des ressources humaines (DRH)	CCI	Voir sous B g).
ii) Création d'une unité séparée de promotion des échanges commerciaux dotée d'une main-d'œuvre spécialement formée	CCI	Voir sous B g).
	PNUD	Le Centre de promotion des exportations créé au sein du MCI répondra en partie à ce besoin.
iii) Renforcement de la Chambre de commerce et d'industrie du Bhoutan	CCI	Des consultations seront organisées avec la Chambre de commerce et d'industrie du Bhoutan à l'occasion de la mission de programmation du CCI qui est prévue.
	PNUD	Voir A m).
iv) Renforcement des programmes de formation dans le secteur public et le secteur privé	CCI	Voir B g).
	PNUD	Le Projet de développement de l'artisanat et des petites et moyennes industries comporte un volet développement des compétences, en particulier dans le secteur privé.
v) Amélioration des moyens de financement du commerce		
vi) Mise en œuvre d'équipements informatiques et création d'un comptoir commercial	CNUCED	Une étude de faisabilité peut être entreprise pour constituer un Point commercial.*
vii) Création et renforcement de bureaux d'études et d'un institut/organisme de gestion de la qualité		

* Financement demandé.

Besoins d'assistance technique identifiés dans le questionnaire	Organisation	Réponse
En réponse à la question B v): <u>Assistance technique en matière d'accès aux marchés</u>		
Analyse approfondie des problèmes actuels d'accès aux marchés de grande importance et des moyens de les surmonter		
Études de marché sur l'artisanat bhoutanais (produits en bambou, huiles essentielles, substances et herbes aromatiques, textiles, produits respectueux de l'environnement, teintures et allumettes)	PNUD	Entreprises en partie dans le cadre du Projet de développement de l'artisanat et des petites et moyennes industries et du Projet de développement de l'horticulture intégrée.
Eudes sur la promotion des exportations bhoutanaises dans le cadre du SGP	CNUCED	Une étude est envisagée pour 1999.
Identification et, si nécessaire, adaptation des produits ayant un potentiel d'exportation, diversification des exportations/diversification des produits et prospection des marchés	CCI	Voir B g). Des consultations auront lieu sur ce sujet avec la CNUCED et le PNUD.
Assistance à la commercialisation des produits	CCI	Voir B g). Des consultations auront lieu avec la CNUCED et le PNUD.
	PNUD	Le PNUD fournit une aide à la commercialisation des fruits dans le cadre du Projet de développement de l'horticulture.
Renforcement des organismes et des méthodes de contrôle de la qualité		

Besoins d'assistance technique identifiés dans le questionnaire	Organisation	Réponse
En réponse à la question C b): <u>Résumé des besoins d'assistance technique par ordre de priorité</u>		
i) Conseils, orientation et assistance au secteur privé pour promouvoir la création d'industries manufacturières	FMI	Des efforts doivent être consentis pour encourager les investissements étrangers en assouplissant les restrictions <i>de facto</i> visant les participations étrangères et en autorisant une participation majoritaire, lorsqu'il y a lieu.
	PNUD	Le sous-élément élaboration d'un plan-directeur pour l'industrie abordera ce point dans le cadre du Programme de développement du secteur privé (DSP).
ii) Commercialisation des produits bhoutanais	CCI	Voir B g).
	PNUD	Voir B v).
iii) Renforcement institutionnel et mise en valeur des ressources humaines dans les ministères et les organismes gouvernementaux concernés, notamment le Ministère du commerce et de l'industrie et ses institutions affiliées, pour qu'ils puissent s'acquitter efficacement des tâches liées à l'application des Accords de l'OMC.	CCI/ CNUCED	Voir B g).
iv) Développement de l'infrastructure matérielle, notamment création de terminaux à marchandises	PNUD	Voir B g).*

* Financement demandé.

Besoins d'assistance technique identifiés dans le questionnaire	Organisation	Réponse
Question C b) (suite): v) Développement des capacités institutionnelles pour l'élaboration et la mise en œuvre de la politique commerciale	FMI	Si nécessaire, le Fonds est prêt à fournir des conseils et une assistance pour aborder les sujets suivants: afin d'améliorer les conditions de développement des échanges commerciaux, nous conseillons de supprimer les licences d'importation discrétionnaires compétentes et de ramener à quatre (contre sept) le nombre des taux de droits. Cette mesure devrait être envisagée comme une étape intermédiaire dans la transition vers un droit faible et uniforme, ce qui éliminerait les distorsions dues aux différences de taux entre matières premières/produits intermédiaires et produits finis et réduirait considérablement la protection effective des fabricants de biens de consommation.
	CNUCED	Un projet de renforcement des capacités institutionnelles des ministères concernés par l'élaboration et la mise en œuvre de la politique commerciale pourrait être élaboré.* Ce point pourrait être examiné dans le cadre de la mission de programmation conjointe CCI/CNUCED mentionnée sous B g), ci-dessus.
	PNUD	Voir A m).
vi) Création d'unités de promotion des échanges commerciaux et de contrôle de la qualité	CCI	Voir B g).
	PNUD	Voir B q) ii.
vii) Études de marché sur l'artisanat bhoutanais (produits en bambou, huiles essentielles, substances et herbes aromatiques, produits respectueux de l'environnement, textiles, teintures et allumettes). Études sur la promotion des exportations bhoutanaises dans le cadre du SGP. Identification et, si nécessaire, adaptation des produits ayant un potentiel d'exportation	CCI	Voir B g).
	PNUD	Voir B v).

* Financement demandé.

Besoins d'assistance technique identifiés dans le questionnaire	Organisation	Réponse
Question C b) (suite): viii) Diversification des exportations diversification des produits et prospection de marchés	CCI/CNUCED	Voir B g).
ix) Amélioration de l'équipement informatique du Ministère et création d'un pôle commercial	CNUCED	Voir B q) vi.
x) Renforcement des capacités institutionnelles de la Chambre de commerce et d'industrie	PNUD	Dans le cadre du Programme de développement du secteur privé et du Projet de gestion et de mise en valeur des ressources humaines, on renforcera la Chambre de commerce et d'industrie pour en faire un promoteur efficace du secteur privé.
xi) Financement de missions de commercialisation des produits à l'étranger et participation à des foires commerciales internationales pour promouvoir l'industrie et les produits bhoutanais.	PNUD	Dans le cadre du Projet de développement de l'artisanat et des petites et moyennes industries des dispositions sont prises pour aider des entrepreneurs du secteur privé à participer à des foires commerciales.

Besoins d'assistance technique identifiés dans le questionnaire	Organisation	Réponse
En réponse à la question C d) : <u>Besoins d'assistance technique dans le domaine des technologies de l'information, y compris dans celui de la formation des ressources humaines</u>		
L'équipement de base nécessaire pour utiliser les CD-ROM existe au Bhoutan, mais pas l'équipement nécessaire pour utiliser Internet. Une assistance est requise dans les domaines suivants:	OMC	Une liaison à Internet sera installée en novembre 1998 par l'OMC au centre de coordination des questions relatives à l'OMC au Bhoutan.
i) Formation de personnel qualifié au moyen de séminaires, d'ateliers, etc.	OMC	Une formation à l'utilisation d'ordinateurs et de la connexion au site Web de l'OMC sera dispensée en même temps.
ii) Mise en place de moyens informatiques modernes	OMC	Voir ci-dessus.
iii) Facilitation de l'accès aux logiciels et aux infrastructures utiles pour les échanges commerciaux		